



ENSEIGNANT en UNITE LOCALE d'ENSEIGNEMENT en établissement pénitentiaire
Professeur contractuel Maths sciences
Unité locale d'enseignement du centre de détention de Muret

Définition du poste

Finalité et contribution aux missions de l'Éducation Nationale en milieu pénitentiaire

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de l'unité pédagogique régionale (UPR) de Toulouse-Montpellier, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement pénitentiaire, sous le contrôle pédagogique de l'IEN ET de la discipline en lien avec l'IEN ASH du département, l'enseignant(e) contractuel en Maths sciences, assure, dans le cadre de la convention signée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Justice de 2011 (et de la convention interrégionale signée par les Recteurs de Toulouse et de Montpellier et par le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Toulouse en 2017) l'accueil, l'accompagnement et la formation auprès des personnes majeures détenues.

Il/elle contribue dans le cadre d'un partenariat à l'élévation du niveau de la personne et à sa qualification par tous moyens. Il/elle intervient, dans le respect des champs d'expertise de chacun des intervenants et des partenaires, dans le parcours d'exécution de la peine en contribuant à la préparation de la sortie par la validation des compétences dont la certification, la définition d'un parcours de formation et l'insertion socio-professionnelle de la personne.

Description de la fonction

- Contribution au positionnement des personnes détenues, évaluation de leur niveau, analyse de leurs besoins de formation et proposition de parcours de formation en lien avec la RLE
- Enseignement adapté et individualisé notamment pour les jeunes majeurs de moins de 25 ans, pour les personnes sans diplôme, sur les niveaux infra VI, VI, V.
- Formalisation des validations de compétences.
- Accompagnement des apprenants de l'enseignement à distance notamment pour les niveaux IV et plus, sous la houlette de la RLE.
- Participation à l'organisation et au déroulé des examens du niveau V au niveau I.
- Participation aux réunions et aux formations spécifiques de l'UPR.
- Participation aux réunions pédagogiques et de coordination du service dans l'établissement pénitentiaire.
- Contribution au développement et à la mise en œuvre du projet pédagogique et éducatif.

Conditions de recrutement

CDD professeur de mathématiques et sciences : octobre 2018 – août 2019.

Modalités de recrutement

Les candidats retenus après étude des CV et lettres de motivation, sont reçus en entretien individuel par une commission mixte Éducation Nationale / Administration Pénitentiaire qui comprend la directrice de l'UPR, la responsable locale de l'enseignement, l'IEN de discipline et/ou l'IEN ASH et le directeur de l'établissement pénitentiaire.

Elle a pour objet de préciser les conditions d'exercice de la fonction et d'étudier les motivations et les aptitudes des candidats pour la fonction. Elle donne un avis à l'autorité académique chargée de la nomination sur ce poste.

Compétences souhaitées

- Expérience en LP, en CFA bienvenue.
- Expérience appréciée auprès de publics spécifiques et/ou à besoins particuliers (ULIS, SEGPA, ITEP, Sanitaire, lycée de la seconde chance, pénitentiaire...) et/ou dans l'enseignement auprès de grands adolescents en difficulté.
- Expérience appréciée auprès de jeunes adultes en formation continue.
- Aptitude à s'engager dans les processus pédagogiques propres aux établissements pénitentiaires (connaissance des techniques de médiation, des méthodes d'évaluation, du portefeuille de compétences, adaptation du socle commun, adaptation au turnover des apprenants...).
- Aptitude à travailler en modules, par individualisation des parcours – offre de formation adaptée aux besoins spécifiques des détenus scolarisés – à mettre en place des dispositifs pédagogiques pertinents sur une courte durée (groupes à entrées et sorties permanentes) et à rechercher et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes et transversales.
- Maîtrise de l'environnement bureautique et de l'outil informatique pédagogique.
- Capacité à travailler en équipe dans le cadre d'un projet éducatif.
- Capacité à travailler en partenariats dans le respect des champs de compétences et des règles institutionnelles spécifiques.
- Capacité d'organisation.
- Capacité à rendre compte en fonction du cadre de demandes institutionnelles.
- Esprit d'initiative et d'ouverture.
- Capacité d'affirmation de soi et de bienveillance face à un public parfois dépourvu de repères psycho sociaux et de compétences sociales.
- Devoir de réserve, de confidentialité et de loyauté.

Conditions d'exercice

Obligation de service hebdomadaire de 18 heures.

Emploi du temps sur 36 semaines scolaires.

Extension possible du service en heures supplémentaires effectives sur la semaine voire durant les congés scolaires selon les besoins du service et sur la base du volontariat de la personne.

L'emploi du temps journalier, hebdomadaire et annuel prend en compte les contraintes de la détention.

Complément de service donné possible dans le cadre des obligations réglementaires de service dans l'ULE de l'établissement voisin : le centre pénitentiaire de Seysses.

Indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire.

Candidature

Le recrutement est ouvert sur un plan académique.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à retourner à Madame la Rectrice d'académie avec copie à la Directrice de l'UPR.

Contacts

Directrice UPR Toulouse-Montpellier : maryse.coste@justice.fr

Académie de Toulouse : dpe@ac-toulouse.fr

RLE de l'ULE du Cd de Muret : rle.cd-muret@justice.fr